

SANTÉ : UN DISPOSITIF D'APPUI À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



LA PÉPITE EN CHIFFRES

PREMIÈRE PHASE

40 ÉTABLISSEMENTS accompagnés par les agences locales dans leur projet ambitieux de rénovation énergétique

36 PROFILS ÉNERGÉTIQUES RÉALISÉS

199 kwh/m²/an

Consommation moyenne des sites à l'issue des profils énergétiques réalisés en Gironde et dans le Puy-de-Dôme

SECONDE PHASE

20 ÉTABLISSEMENTS SUBVENTIONNÉS

pour être accompagnés dans l'exécution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui définira le programme d'une rénovation énergétique globale

RESSOURCES

320 000€

Budget total pour financer les prestations intellectuelles

2 ETP
créés par DÉPARTEMENT

OBJECTIFS

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)

Retenu au titre du programme ACTEE 2 (FNCCR), le dispositif SANTé a été lancé conjointement par les Départements du Puy-de-Dôme et de la Gironde, accompagnés en cela par leur agence locale de l'énergie et du climat, à savoir respectivement l'Aduhme (agence locale de l'énergie et du climat Clermont Puy-de-Dôme) et l'ALEC métropole bordelaise et Gironde.

L'objectif de ce dispositif est de mettre en œuvre un accompagnement technique expert et neutre permettant aux établissements de santé d'engager des actions d'optimisation énergétique et des rénovations ambitieuses.

DESCRIPTIF

DÉPLOYER UNE INGÉNIERIE TERRITORIALE POUR LES ESMS

SANTé s'inscrit dans un contexte où les ESMS sont confrontés à de nouveaux défis : le confort d'été, le prix de l'énergie, mais aussi le Décret tertiaire imposent aux établissements de trouver des solutions efficaces. Cependant, les équipes sont spécialisées dans le soin et la gestion administrative, et l'énergie n'est pas leur cœur de métier.

Pour répondre aux enjeux énergétiques des ESMS, le dispositif SANTé vise à transformer ces contraintes en opportunités grâce à un **appui en ressource humaine spécialisée sur les questions énergétiques**.

Il s'agit de mettre en place un **profil énergétique de premier niveau** avec des pistes d'optimisation pour l'ensemble des établissements, un **diagnostic complet** sur 10 établissements avec un appui au choix d'une démarche adaptée (marché de maîtrise d'œuvre classique ou marché global de performance).

La réponse à l'AMI SANTé s'inscrit dans un contexte de difficulté pour les EHPAD publics autonomes de taille réduite de mener à bien des projets de travaux, du fait de leur isolement et l'absence de fonctions support (pas de siège social, pas de service qualité propre, aucune ingénierie...). La solution d'expertise et d'accompagnement apportée par ce dispositif serait donc une aide considérable. Notre établissement pourrait bénéficier de l'opportunité d'être accompagné dans sa démarche de maîtrise et de réduction des dépenses pour identifier des travaux de performance énergétique et d'actions complémentaires à réaliser.

Amandine Bance, Directrice déléguée, EHPAD Manon CORMIER
(Ville de Bègles, Gironde)

CONTACTS

ALEC MÉTROPOLE BORDELAISE ET GIRONDE

Matthieu LECOMTE
matthieu.lecomte@alec-mb33.fr

ADUHME

Martial FORT
m.fort@aduhme.org

en partenariat avec Département de la Gironde et Département du Puy-de-Dôme

